

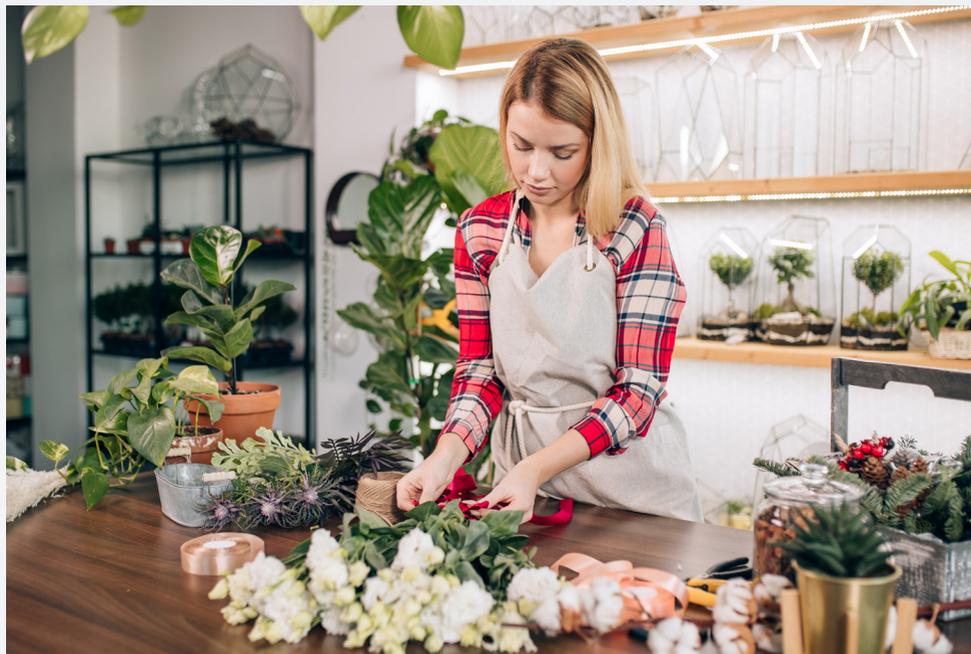
BÉNÉFICIAIRES DU RSA



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**

ENTREPRENEURIAT EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

L'entrepreneuriat peut constituer une opportunité d'emploi. Avec le dispositif ENTREPRENEURIAT, le Département soutient les bénéficiaires du RSA dans leur PROJET DE CRÉATION OU DE REPRISE D'ACTIVITÉ, et apporte un accompagnement spécifique aux TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS.



VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DU RSA ? LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE

L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Vous êtes bénéficiaire du RSA et projetez de créer ou de reprendre une entreprise ?

Vous pouvez être accompagné dans votre projet par un organisme spécialisé financé par le Département.

Parlez-en à votre référent de parcours, il saura vous orienter vers des experts de l'entrepreneuriat pouvant vous conseiller sur l'ensemble des questions comptables, juridiques, sociales (business plan, statut, marketing...) essentielles pour optimiser la viabilité de votre projet.

Le dispositif **CRÉATION D'ACTIVITÉ** se déploie en trois étapes :

- L'accueil personnalisé prenant en compte vos besoins,
- Un diagnostic permettant à l'expert d'analyser votre projet et d'évaluer votre intégration en accompagnement ou votre réorientation,
- L'accompagnement pour passer de l'idée à la création et mettre en œuvre le projet (étude de marché, modèle économique, montage technique et financier, organisation comptable et financière...)

Vous êtes convié à des rendez-vous réguliers avec l'expert qui vous accompagne et devient votre référent.

Vous pouvez également participer à des ateliers collectifs dont les thématiques sont diverses et adaptées à l'évolution de votre projet.



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS (ETI)

Vous êtes travailleur indépendant, entrepreneur, artisan, commerçant... et ne parvenez pas à développer suffisamment vos revenus ?

Le Département vous propose un accompagnement spécifique avec un professionnel expert de l'entrepreneuriat, qui pourra vous guider soit vers le développement de votre activité ou d'une activité complémentaire, soit vers sa cessation et la réorientation de votre projet professionnel.

Avec le dispositif **ACCOMPAGNEMENT DES ETI** vous bénéficiez :

- D'un accueil personnalisé et d'une écoute attentive,
- D'un diagnostic global de la situation financière, juridique et sociale de votre activité pour permettre à l'expert d'évaluer votre intégration à l'accompagnement,
- D'un accompagnement pour consolider ou développer votre activité ainsi que vos revenus (approche commerciale et stratégique, plan de communication, gestion administrative et financière...). Le cas échéant, l'expert vous aide à valoriser votre profil professionnel afin d'envisager une activité complémentaire, voire une réorientation vers l'emploi.

Vous êtes convié à des rendez-vous réguliers avec l'expert qui vous accompagne et devient votre référent.

Vous pouvez également participer à des ateliers collectifs dont les thématiques sont diverses et adaptées à la situation de votre activité.



Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter :

www.dora.fabrique.social.gouv.fr, le site de référencement des solutions d'accompagnement et d'insertion du territoire.

www.departement13.fr/nos_services/ être bénéficiaire du RSA.

Vous pouvez demander conseil à votre référent de parcours ou vous rapprocher de votre pôle d'insertion.

[Pôle d'insertion des 1^{er}, 5^e, 6^e, 7^e arrondissements](#)

21 rue des Vertus 13005 Marseille // Tél. : 04 13 31 73 13

[Pôle d'insertion des 2^e, 3^e arrondissements](#)

18 rue Fauchier 13002 Marseille // Tél. : 04 13 31 73 13

[Pôle d'insertion des 4^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e arrondissements](#)

250 boulevard Mireille Lauze 13010 Marseille // Tél. : 04 13 31 81 80

[Pôle d'insertion des 13^e, 14^e arrondissements](#)

Déménagement provisoire : 2 rue Mazenod 13002 // Tél. : 04 13 31 61 36

[Pôle d'insertion des 15^e, 16^e arrondissements](#)

43 avenue de la Viste 13015 Marseille // Tél. : 04 13 31 63 03

[Pôle d'insertion d'Aix - Gardanne](#)

8 rue du Château de l'Horloge 13090 Aix-en-Provence // Tél. : 04 13 31 60 88

[Pôle d'insertion d'Arles](#)

4 rue de la Paix 13200 Arles // Tél. : 04 13 31 78 65

[Pôle d'insertion d'Aubagne - La Ciotat](#)

Immeuble la sarriette - 55, allée des Faïenciers 13400 Aubagne // Tél. : 04 13 31 05 63

[Pôle d'insertion d'Istres - Martigues - Marignane - Vitrolles](#)

1 rue du Fer à Cheval 13800 Istres // Tél. : 04 13 31 50 00

Rue du Stade 13700 Marignane // Tél. : 04 13 31 91 50

[Pôle d'insertion Salon-Berre](#)

92 boulevard Frédéric-Mistral 13300 Salon-de-Provence // Tél. : 04 13 31 66 99